

Cuba accorde la priorité à la création d'emplois et à la protection de la jeunesse



Photo : Prensa Latina

La Havane, 11 janv (RHC) Cuba accorde aujourd'hui une grande priorité au développement d'actions visant à stimuler l'emploi et à prendre en charge les jeunes qui étudient ou travaillent et qui vivent dans des familles en situation de vulnérabilité.

Selon la ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Marta Elena Feitó, ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la Politique de prise en charge intégrale des enfants, des adolescents et des jeunes à Cuba, approuvée en juillet dernier par l'Assemblée nationale du pouvoir populaire.

S'adressant à la presse la veille, à l'issue d'une réunion dirigée par le président Miguel Díaz-Canel pour faire le point sur cette initiative, la fonctionnaire a déclaré que ces actions étaient axées sur la recherche d'une transformation et non sur l'assistance.

Elle a souligné que plus de 60 % des personnes qui ont accepté des offres d'emploi l'année dernière étaient des jeunes, une tendance qui, selon elle, a également marqué la participation aux cours de formation, avec plus de 62 % des Cubains de ce groupe d'âge.

Il s'agit d'une modalité que nous continuerons à travailler et à promouvoir dans la période à venir, a-t-il déclaré lors de la réunion qui s'est tenue au Palais de la Révolution (siège du pouvoir exécutif).

Selon le site Internet de la Présidence cubaine, M. Feitó a mis l'accent sur l'enquête menée par la Fédération des étudiants universitaires dans les établissements d'enseignement supérieur afin d'identifier les jeunes dont les familles sont en situation de vulnérabilité, ainsi que sur le sauvetage de ceux qui ont abandonné leurs études.

D'autres actions à mettre en œuvre visent principalement les étudiants qui cherchent des alternatives pour obtenir un revenu économique pendant la période où ils étudient leurs spécialités, la plupart du temps dans des emplois sans rapport avec les profils des carrières dans lesquelles ils sont formés, a-t-il ajouté.

M. Feitó a également indiqué que la stratégie devrait viser à mettre en œuvre différentes actions pour incorporer cette force dans des emplois associés à leurs profils et tirer ainsi parti de leur talent et de leur formation dans des emplois plus qualifiés.

Il a également souligné que le décret relatif à la loi sur la maternité pour les femmes qui travaillent, approuvé l'année dernière, prévoit une protection pour les mères qui étudient à un âge précoce et envisage le droit de bénéficier de tous les avantages prévus par la norme juridique.

Elle a souligné qu'il est également prioritaire d'aborder la question des jeunes qui occupent des emplois informels, où, selon la ministre, il n'y a pas toujours toutes les protections et garanties pour le travail qu'ils effectuent, ce qui nécessite un travail plus approfondi sur cette question, qui inclut également les employeurs.

À cet égard, elle a indiqué que tous ceux qui travaillent de cette manière doivent exiger la formalisation de leur situation professionnelle. (Source : Prensa Latina)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/344211-cuba-accorde-la-priorite-a-la-creation-demplois-et-a-la-protection-de-la-jeunesse>



Radio Habana Cuba